LA FORCE D'UN RÉSEAU POUR LE DROIT

Le réseau Multijuris Europe ?

MULTIJURIS EUROPE est une association d'Avocats constituée en réseau, issue de la fusion de MULTIJURIS et de la JUDICIAIRE D'EUROPE créées respectivement en 1990 et 1992.

Cette association est composée de professionnels qui privilégient la relation directe et personnelle avec leurs clients et dont la compétence est reconnue tant dans le domaine judiciaire que juridique.

Le Bureau actuel est composé comme suit :

Président : Monsieur Eric MARGNOUX (Paris)

Secrétaire : Madame Delphine HERITIER (Dijon)

Trésorière : Madame Isabelle CELLIER (Noissy-le-Grand)

Membres : Monsieur Thierry FIRINO-MARTELL (Bordeaux)

Pourquoi un réseau ?

L'exercice de la profession d'Avocat ne pouvant plus s'envisager de façon individuelle et solitaire à de rares exceptions près, les Avocats ont éprouvé le besoin de se regrouper pour unir leurs compétences et assurer une intervention aussi efficace que possible tant sur le territoire national que dans les pays de l'Union Européenne.

Plutôt qu'une concentration verticale, MULTIJURIS EUROPE a choisi un regroupement horizontal par un maillage judicieux et complet du territoire national, les contacts entre les membres du réseau étant facilités par l'utilisation des moyens modernes de communication et de transmission de l'information complétés par des réunions de travail et de formation.

Un bureau composé de quatre membres coordonne et contrôle l'activité du groupe.

En agissant de la sorte, MULTIJURIS EUROPE permet aux cabinets d'Avocats de s'adapter aux besoins de la clientèle, que ce soit celle des particuliers ou des chefs d'entreprise dans le respect absolu de l'éthique et de la déontologie.

Les atouts de MULTIJURIS EUROPE

- La complémentarité

Les cabinets membres du réseau sont en contact permanent en FRANCE et en EUROPE avec des correspondants capables d'apporter rapidement la réponse appropriée.

- La diversité des spécialisations

Les cabinets membres du réseau sont titulaires de spécialités ou de compétences reconnues.

L'échange d'informations et des séances de travail permettent d'assurer des prestations pertinentes et complètes que ce soit dans le domaine du juridique et du judiciaire.

- La personnalisation

Les membres du réseau ont naturellement bénéficié d'une formation universitaire et professionnelle complète. Ils ont enrichi leurs connaissances d'une expérience indiscutable. Ils s'attachent à offrir à leurs clients un service personnalisé à la mesure de l'attente des justiciables.

- Les relations avec les autres professionnels du droit

MULTIJURIS EUROPE a décidé, afin d'améliorer la mise en œuvre des mesures conservatoires et l'exécution des jugements, de créer un partenariat privilégié avec des Huissiers de justice répartis sur tout le territoire national, choisis au regard de leur compétence.

- Le coût des prestations

Non seulement la structure en réseau n'entraîne aucune majoration des honoraires, mais elle contribue à la maîtrise du coût des dossiers.